



<p><b>Direction générale de l'alimentation</b>  <b>Service des actions sanitaires en production</b>  <b>primaire</b>  <b>Sous-direction de la santé et de protection animales</b>  <b>Bureau de la santé animale</b>  <b>251 rue de Vaugirard</b>  <b>75 732 PARIS CEDEX 15</b>  <b>0149554955</b></p> <p><b>N° NOR AGRG1517186N</b></p>	<p><b>Note de service</b></p> <p><b>DGAL/SDSPA/2015-598</b></p> <p><b>15/07/2015</b></p>
--	--

**Date de mise en application :** Immédiate

**Diffusion :** Tout public

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes :** 0

**Objet :** Mise à disposition de 2 diaporamas relatifs au bilan sanitaire 2014 de la France et à l'activité de veille internationale 2014 réalisée dans le cadre de la Plateforme ESA.

#### Destinataires d'exécution

DRAAF  
DAAF  
DDT(M)  
DD(CS)PP

**Résumé :** L'objet de cette instruction est de vous informer de la mise à disposition de 2 diaporamas sanitaires pouvant vous servir dans l'animation locale du réseau d'acteur impliqué dans le sanitaire. Ces diaporamas portent sur 1/ le bilan sanitaire 2014 en France, 2/ les alertes sanitaires internationales principales survenues en 2014. Ils sont produits dans le cadre de la Plateforme d'épidémiosurveillance en santé animale.

**Textes de référence :** Note de service DGAL/SDSPA/2015-155 du 20 février 2015 relative au rapport annuel en santé animale. Questionnaires saisis sous Sigal.

Référence interne BSA : 1506059

Conformément à ce qui était indiqué dans l'instruction DGAL/N2015-155, nous vous informons de la mise à disposition de 2 diaporamas sanitaires sur l'intranet du ministère (Accueil / Missions techniques / Santé et protection des animaux / Santé animale / Gouvernance sanitaire)  
<http://intranet.national.agri/Gouvernance-sanitaire>

Ces 2 diaporamas portent sur 1/ le bilan sanitaire 2014 en France, 2/ les alertes sanitaires internationales principales survenues en 2014. Ils sont destinés en première intention aux DDecPP et aux DRAAF en vue notamment de l'animation du réseau d'acteurs locaux (tels que les vétérinaires sanitaires) ainsi qu'à une éventuelle présentation aux CROPSAV.

Le bilan sanitaire français est produit principalement à partir des données disponibles dans SIGAL et des données recueillies par les DDecPP dans le cadre du rapport annuel. Progressivement, le diaporama est enrichi par les données transmises par les partenaires privés de la Plateforme ESA tels que GDS France ou Coop de France.

Le second diaporama relatif aux alertes sanitaires internationales est issu du groupe de veille sanitaire international de la Plateforme ESA et s'appuie sur des experts des maladies rapportées chaque année en fonction de l'actualité.

Le diaporama sanitaire français ne se substitue pas au Bulletin épidémiologique spécial maladies réglementées et émergentes (BE spécial MRE) disponible en version papier et sur internet (aux deux adresses ci-dessous) au cours du dernier trimestre de l'année n+1 pour les activités de surveillance de l'année n.

<http://agriculture.gouv.fr/le-bulletin-epidemiologique-sante>  
<https://pro.anses.fr/bulletin-epidemiologique/>

Le contenu du diaporama peut légèrement différer de celui de articles du BE spécial MRE qui sera publié ultérieurement. En effet, le temps de production est plus contraint pour le diaporama sanitaire, et de nouvelles analyses plus poussées (réalisées dans un pas de temps plus long) sont mises en œuvre en vue des articles du BE, pouvant amener à des modifications à la marge.

Ces diaporamas comprennent des commentaires de façon à limiter les erreurs d'interprétation. Je vous remercie donc de veiller à consulter les notes relatives à chaque diapositive.

Vous voudrez bien me faire part des difficultés que vous pourriez rencontrer dans l'application de cette instruction.

Le directeur général adjoint de l'alimentation  
Chef du service de la gouvernance  
et de l' International  
CVO

Loïc EVAÏN